

« CERTAINS GESTES SONT FATALS – Prise 2 »

BGE et Recyc-Québec sensibilisent les buveurs de boissons énergisantes avec un 2^e message humoristique.

Pour diffusion immédiate

Montréal, le 25 octobre 2009 – Boissons Gazeuses Environnement (BGE) et Recyc-Québec lancent le deuxième volet de leur campagne publicitaire pour inciter les amateurs de boisson énergisante à rapporter les contenants consignés. La campagne débute en novembre dans les salles de cinéma Famous Players ainsi que dans les cegeps et universités du Québec.

L'agence S2B Communications a adopté une approche un brin cynique destinée à la clientèle des 18-35 ans. La publicité de 15 secondes, qui adopte le genre du dessin animé, met en scène un étudiant devant son ordinateur qui jette innocemment son contenant de boisson énergisante à la poubelle. Le malheureux sera aussitôt enseveli sous une montagne d'encyclopédies tombées du ciel. La publicité conclue avec « Certains gestes sont fatals. Rapporte tes canettes. » Dans le premier message, le personnage sirotait une boisson sur une terrasse avant d'être foudroyé par un éclair.

Présentement, le taux de récupération des canettes de boissons énergisantes est inférieur à celui de tous les autres types de contenants. On estime qu'à peine 20% des contenants de boisson énergisante sont récupérés.

Les Québécois jettent 400 millions de canettes et bouteilles consignées chaque année plutôt que de les rapporter chez le détaillant ou les recycler. Chaque contenant peut prendre jusqu'à 400 ans pour se décomposer. En plus des torts faits à l'environnement, 20 millions de dollars en valeur de consigne sont perdus annuellement.

On peut voir la publicité sur YouTube en consultant :

<http://www.youtube.com/watch?v=wxGICUzSVJI>

Le programme CONSIGNaction vise à promouvoir et à maximiser la récupération des contenants consignés. Instauré par BGE, CONSIGNaction regroupe différents programmes destinés à inciter les consommateurs à la récupération et à leur faciliter l'accès à différentes infrastructures de recyclage. Pour plus de renseignements, composez le 1 877 CANETTE ou consignaction.ca

BGE (Boissons Gazeuses Environnement) est un organisme sans but lucratif créé par l'industrie des boissons gazeuses du Québec pour administrer le système de consignation des contenants à remplissage unique de boissons gazeuses et d'assurer le respect de la loi, de la réglementation et de l'Entente portant sur la consignation, la récupération et le recyclage des contenants à remplissage unique de boissons gazeuses (bge-quebec.com). La mission de BGE est de

contribuer à la protection de l'environnement en favorisant la récupération et le recyclage des contenants de boissons gazeuses à remplissage unique. Consultez bge-quebec.com.

La société d'État RECYC-QUÉBEC a été créée en 1990 par le gouvernement du Québec. Ses opérations relèvent du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. La mission de RECYC-QUÉBEC est d'orienter, mettre en œuvre et de coordonner des activités visant la mise en valeur des matières résiduelles en assurant la gestion de certains programmes, en développant les connaissances pertinentes et en mobilisant les différents acteurs afin de réduire la génération de matières résiduelles et de diminuer les quantités à éliminer (www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca).

L'agence S2B Communications est une agence de publicité et de promotion intégrée, en affaires depuis 2001. Son équipe multidisciplinaire lui permet d'œuvrer dans différents secteurs d'activités pour une clientèle variée. Parmi ses clients on compte les sociétés SC Johnson, Papiers Irving, Scéno Plus, EBNS, BGE et CONSIGNaction et Recyc-Québec. (www.s2bcommunications.com)

Agence : S2B Communications Inc.
Clients : BGE et RECYC-QUÉBEC
Direction de projet : Sylvie Berthiaume
Adaptation créative et rédaction : Sylvain Lacasse
Direction artistique : Rachel Vincent
Directrice de production : Élisabeth Turcotte
Coordonnatrice : Annick Durand
Collaboration spéciale : Neil Malik